

# Information statistique sur le travail

Information statistique tirée du système de collecte de données du ministère du Travail du Québec

## Les arrêts de travail (données mensuelles), novembre 2009

<b>1</b>	Tableau cumulatif des conflits de travail . . . . .	2
<b>2</b>	Liste détaillée des conflits de travail selon la région administrative . . . . .	3
	Avertissement et notes techniques . . . . .	5

# Les conflits de travail

## 1 Tableau cumulatif des conflits de travail Novembre 2009

	Compétence provinciale				Compétence fédérale				Total			
	Conflits déclenchés durant le mois	Conflits	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus <sup>1</sup>	Conflits déclenchés durant le mois	Conflits	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Conflits déclenchés durant le mois	Conflits	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
<b>Grèves</b>	0	8	906	18 939	1	2	315	7 020	1	10	1 221	25 959
<b>Lock-out</b>	0	5	250	7 366	0	0	0	0	0	5	250	7 366
<b>Grèves et lock-out</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL *</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>1 156</b>	<b>26 304</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>315</b>	<b>7 020</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>1 471</b>	<b>33 324</b>
<b>CUMULATIF (2009)</b>	<b>33</b>	<b>57</b>	<b>11 072</b>	<b>309 985</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>397</b>	<b>16 450</b>	<b>36</b>	<b>60</b>	<b>11 469</b>	<b>326 436</b>

Source : ministère du Travail.  
Données préliminaires.

1. Les données pour le nombre de jours-personnes perdus sont arrondies à l'unité près.

## 2 Liste détaillée des conflits de travail selon la région administrative Novembre 2009

Région administrative	Nom de l'employeur		Syndicat	Secteur d'activité économique	Nature de l'arrêt de travail	Travailleurs touchés	Jours - personnes perdus	Début du conflit	Fin du conflit
Estrie	Au Roi du coq rôti inc.	Syndicat des travailleuses et travailleurs Au Roi du coq rôti	CSN	Restauration	Lock-out	39	1 179	2008-07-19	
Lanaudière	Ville de Terrebonne	Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1009	FTQ	Services des administrations locales	Grève	52	1 092	2009-10-08	
Laurentides	Le Boisé Ste-Thérèse	Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement de la région des Laurentides	CSN	Services de santé et services sociaux	Grève	29	857	2009-10-14	
Montérégie	Olymel société en commandite	Syndicat des travailleurs d'Olympia	CSN	Industries des aliments	Lock-out	10	210	2007-10-16	
	Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada ltée	Syndicat des Métallos, section locale 7016	FTQ	Industries des produits électriques et électroniques	Grève	17	357	2009-04-01	

Région administrative	Nom de l'employeur		Syndicat	Secteur d'activité économique	Nature de l'arrêt de travail	Travailleurs touchés	Jours - personnes perdus	Début du conflit	Fin du conflit
	Gestion immeuble Place Bonaventure inc./Place Bonaventure Property Management inc.	Syndicat canadien des officiers de la marine marchande (FAT COI CTC FTQ)	FTQ	Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	Lock-out	3	63	2009-10-15	2009-11-30
	Chemins de fer nationaux du Canada Ltée	Conférence ferroviaire de Teamsters Canada	FTQ	Transports	Grève	90	270	2009-11-28	
Outaouais	Société du musée canadien des civilisations	Alliance de la fonction publique du Canada	FTQ	Services d'enseignement	Grève	225	6 975	2009-09-21	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Les Éditions du Réveil et Imprimerie du Réveil divisions de Corporation Sun Média	Syndicat des travailleurs des Éditions du Réveil	CSN	Imprimerie, édition et industries connexes	Lock-out	19	557	2009-03-04	

Région administrative	Nom de l'employeur		Syndicat	Secteur d'activité économique	Nature de l'arrêt de travail	Travailleurs touchés	Jours - personnes perdus	Début du conflit	Fin du conflit
	Super C, une division de Métro Richelieu inc.	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Super C Chicoutimi	CSN	Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	Grève	51	1 491	2009-07-01	2009-11-29
<b>Total</b>	15 conflits					1 471	33 324		

### Avertissement

Un nouveau mode de comptabilisation des conflits a été instauré en 2000. Avec ce dernier, le conflit est directement lié à l'accréditation syndicale, alors qu'auparavant celui-ci reposait sur la notion d'établissement, sans tenir compte du nombre d'accréditations en présence. Cette modification méthodologique entraîne conséquemment une augmentation relative du nombre de conflits de travail. Il faut donc faire preuve de circonspection pour toute comparaison avec des données antérieures à 2000.

### Notes techniques

#### **Travailleurs touchés**

Sont comptabilisés à ce titre tous les travailleurs directement touchés par l'arrêt de travail au début du conflit, c'est-à-dire les travailleurs faisant partie de l'unité de négociation en cause. Le nombre de travailleurs touchés ne tient pas compte des travailleurs mis à pied (avec ou sans solde) à la suite du conflit.

La nature de certains conflits peut faire en sorte que l'ensemble des salariés ne sont pas nécessairement tous visés en même temps par l'arrêt de travail. Dans de tels cas, on prend en considération le nombre moyen de travailleurs touchés.

#### **Jours-personnes perdus**

Ce calcul s'établit comme suit : «Nombre de travailleurs touchés x nombre de jours ouvrables perdus durant la période». Le nombre de jours ouvrables n'exclut pas les jours fériés aux fins de calcul des données préliminaires, sauf ceux prévus par la *Loi sur les normes du travail*.

#### **Données cumulées**

Étant donné que certaines corrections peuvent être apportées aux données des mois antérieurs, il peut y avoir des différences avec les données déjà publiées pour un mois donné.

#### **Source :**

Les statistiques mensuelles pour l'année en cours sont tirées de données préliminaires sur les arrêts de travail obtenues à partir des informations fournies par le service de conciliation du ministère du Travail et diverses autres sources. Elles touchent les arrêts de travail de toutes compétences, tant fédérale que provinciale, survenus au Québec durant la période visée.

Quant aux statistiques des années antérieures, elles sont tirées des rapports annuels des grèves et lock-out au Québec.

#### **Crédits**

La compilation des données et les commentaires sont réalisés par Katia Bélanger, de la Direction de l'information sur le travail.